



RAPPORT ANNUEL

CM-AM INDICIEL AMERIQUE 500

Fonds commun de placement

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de répliquer la performance de l'indice Standard & Poor's 500 Net Total Return, couvert contre le risque de change, quelle que soit son évolution.

L'OPCVM est un fonds à gestion indicielle et aura pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice à un niveau inférieur à 2% ou 15% de la volatilité de l'indice de référence.

L'indice Standard & Poor's 500 Net Total Return (Dividendes Nets Réinvestis) est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 500 actions représentatives du marché américain. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation, leur liquidité et leur appartenance à un type d'industrie. L'indice Standard & Poor's 500 est calculé et publié par Standard & Poor's Corporation. Il est retenu en cours de clôture et exprimé en dollar (Code Bloomberg SPTR 500N). Se référer au prospectus pour voir les détails de la composition de l'indice.

• Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement repose sur une exposition de l'OPCVM en contrats sur indice Standard & Poor's 500 alors que le portefeuille physique est investi essentiellement en actions composant l'indice CAC 40 en tenant compte de leur pondération dans cet indice et en FIA et/ou en OPCVM éligibles au PEA.

L'investissement en actions et en OPCVM et/ou FIA éligibles au PEA est couvert par des contrats sur indice CAC 40 afin que le portefeuille soit exposé à 10% maximum en actions du CAC 40.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Il s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

- De 90% à 110% aux actions de l'indice Standard & Poor 's 500 ;
 - De -10% à +10% aux actions du CAC 40 ;
 - De 0% à 10% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de catégorie « investment grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- De 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM se réserve la possibilité de recourir au ratio dérogatoire prévu dans l'article R 214-22 du COMOFI permettant d'investir jusqu'à 20% de son actif en titres d'un même émetteur et jusqu'à 35% de son actif pour un seul émetteur si des conditions exceptionnelles du marché l'exigent dans le cadre de la réplication de l'indice CAC 40.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés d'une part à titre de couverture sur la partie de l'actif investie en actions, et d'autre part dans un but d'exposition aux actions de l'indice Standard & Poor's, et dans un but de couverture contre le risque de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 20% maximum de l'actif net.
- dépôts, liquidités, jusqu'à 10% de l'actif net en dollars US afin d'assurer le dépôt des contrats futurs sur l'indice Standard & Poor's 500, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'objectif de gestion est de répliquer la performance de l'indice Standard & Poor's 500 Net Total Return, couvert contre le risque de change, quelle que soit son évolution.

L'indice Standard & Poor's 500 Net Total Return (Dividendes Nets Réinvestis) (Code Bloomberg SPTR 500N) est retenu en cours de clôture et exprimé en dollar.

Sur la période, le fonds a été investi en paniers d'actions répliquant le CAC40, couverts grâce à des contrats à terme CAC40, et réexposé au moyen de contrats à terme S&P500.

Le fonds est un FCP à gestion indicielle et respecte son objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice à un niveau inférieur à 2% ou 15% de la volatilité de l'indice de référence. Le niveau d'écart de suivi annuel est à fin juin 2023 de 0.63%.

La performance annuelle du FCP a été depuis fin juin 2022 de 15,49% et celle de son indice de référence de 18.98%. L'écart de performance s'explique par les coûts de frottements qui découlent de la stratégie d'investissement.

La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Gestion, en sa qualité de délégataire de Crédit Mutuel Asset Management, applique à l'ensemble de ses OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées, l'armement non conventionnel et le charbon.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
 - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
 - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
 - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
 - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FR&D) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

- **Frais de gestion indirects calculés**

49 670,55 EUR

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

26/01/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

- **Conséquences de réclamations contentieuses sur le fondement de l'arrêt Aberdeen et autres**

Des procédures contentieuses ont été introduites en Finlande pour tirer parti de la jurisprudence européenne.

BILAN ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	285 290 924,18	411 509 020,35
Actions et valeurs assimilées	250 906 123,38	352 958 298,39
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	250 906 123,38	352 958 298,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	24 254 151,95	39 979 200,22
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	24 254 151,95	39 979 200,22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	10 130 648,85	18 571 521,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 130 648,85	18 571 521,74
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	276 148,76	6 207 984,44
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	276 148,76	6 207 984,44
Comptes financiers	25 355 822,01	31 956 713,13
Liquidités	25 355 822,01	31 956 713,13
Total de l'actif	310 922 894,95	449 673 717,92

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
Capitaux propres		
Capital	305 666 604,85	400 255 733,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-13 172 773,14	-2 772 517,70
Résultat de l'exercice (a, b)	7 231 354,65	13 124 367,24
Total des capitaux propres	299 725 186,36	410 607 583,42
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	11 053 508,85	12 044 226,74
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	11 053 508,85	12 044 226,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 053 508,85	12 044 226,74
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	144 199,74	208 005,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	144 199,74	208 005,94
Comptes financiers	0,00	26 813 901,82
Concours bancaires courants	0,00	26 813 901,82
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	310 922 894,95	449 673 717,92

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/06/2023	30/06/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1N3F00002 CAC40-EOP 0723	251 223 000,00	0,00
FCE1N2F00002 CAC40-EOP 0722	0,00	352 473 930,00
Total Indices	251 223 000,00	352 473 930,00
Total Contrats futures	251 223 000,00	352 473 930,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	251 223 000,00	352 473 930,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	251 223 000,00	352 473 930,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
ESXXU3F00002 Mini SP500- 0923	298 489 813,46	0,00
ESXXU2F00002 Mini SP500- 0922	0,00	406 456 767,46
Total Indices	298 489 813,46	406 456 767,46
Total Contrats futures	298 489 813,46	406 456 767,46
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	298 489 813,46	406 456 767,46
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	298 489 813,46	406 456 767,46

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers*	1 018 226,47	13 092,40
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 626 827,02	15 925 624,69
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	9 645 053,49	15 938 717,09
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	193 200,62	426 531,30
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	193 200,62	426 531,30
Résultat sur opérations financières (I - II)	9 451 852,87	15 512 185,79
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 050 872,25	2 745 376,01
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	7 400 980,62	12 766 809,78
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-169 625,97	357 557,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	7 231 354,65	13 124 367,24

*Régularisation du compte 608204 pour 734217.95 € ajouté dans le compte 708304 (284008.52€ + 734217.95€)

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010004085	0,89 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,86 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013295623	0,69 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,66 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010004085	Néant
S	FR0013295623	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0010004085 RC

Néant

Part FR0013295623 S

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
de 0 à 0,10% TTC maximum sur les actions Prélèvement sur chaque transaction	100		

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour

En raison de l'objectif de réplique indicielle, les contrats à terme dont le cours n'a pas pu être constaté, ou estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché de son indice sous-jacent, sont évalués selon un modèle interne, sous la responsabilité de la société de gestion et conformément aux procédures en vigueur.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour.

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/06/2023	30/06/2022
Actif net en début d'exercice	410 607 583,42	464 480 105,15
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	116 217 180,34	160 612 882,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-270 289 627,32	-155 871 176,55
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	40 927 067,98	12 236 644,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 838 792,22	-2 407 915,13
Plus-values réalisées sur contrats financiers	102 443 495,57	155 396 587,68
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-147 024 178,05	-169 723 642,86
Frais de transaction	-262 108,14	-368 879,17
Différences de change	-1 586 681,11	1 334 284,28
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	38 229 776,68	-53 018 417,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>69 318 179,70</i>	<i>31 088 403,02</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>31 088 403,02</i>	<i>84 106 820,42</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	11 900 488,59	-14 829 698,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>7 280 036,85</i>	<i>-4 620 451,74</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-4 620 451,74</i>	<i>10 209 246,77</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 400 980,62	12 766 809,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	299 725 186,36	410 607 583,42

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	251 223 000,00	83,82
TOTAL Opérations de couverture	251 223 000,00	83,82
Autres opérations		
Indices	298 489 813,46	99,59
TOTAL Autres opérations	298 489 813,46	99,59

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	25 355 822,01	8,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 355 822,01	8,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	9 166 772,85	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	23 960 671,91	7,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	9 166 772,85	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	107 136 340,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			24 254 151,95
	FR0010455808	CM-AM PEA SEC.RC3D	24 254 151,95
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			24 254 151,95

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 231 354,65	13 124 367,24
Total	7 231 354,65	13 124 367,24

	30/06/2023	30/06/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 231 323,76	13 124 332,01
Total	7 231 323,76	13 124 332,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/06/2023	30/06/2022
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	30,89	35,23
Total	30,89	35,23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 172 773,14	-2 772 517,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-13 172 773,14	-2 772 517,70

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-13 172 721,78	-2 772 510,75
Total	-13 172 721,78	-2 772 510,75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-51,36	-6,95
Total	-51,36	-6,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
28/06/2019	C1 PART CAPI RC	358 675 390,16	856 684,912	418,67	0,00	0,00	0,00	18,76
30/06/2020	C1 PART CAPI RC	235 081 442,27	541 792,398	433,89	0,00	0,00	0,00	64,90
30/06/2021	C1 PART CAPI RC	464 478 952,40	780 419,162	595,16	0,00	0,00	0,00	9,74
30/06/2021	C2 PART CAPI S	1 152,75	9,112	126,50	0,00	0,00	0,00	-4,93
30/06/2022	C1 PART CAPI RC	410 606 570,92	787 410,973	521,46	0,00	0,00	0,00	13,14
30/06/2022	C2 PART CAPI S	1 012,50	9,112	111,11	0,00	0,00	0,00	3,10
30/06/2023	C1 PART CAPI RC	299 724 014,16	497 702,145	602,21	0,00	0,00	0,00	-11,93
30/06/2023	C2 PART CAPI S	1 172,20	9,112	128,64	0,00	0,00	0,00	-2,24

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	214 391,81200	116 217 180,34
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-504 100,64000	-270 289 627,32
Solde net des Souscriptions/Rachats	-289 708,82800	-154 072 446,98
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	497 702,14500	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	9,11200	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	21 859,43
Montant des commissions de souscription perçues	21 859,43
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	21 859,43
Montant des commissions de souscription rétrocedées	21 859,43
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/06/2023
FR0010004085 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 050 868,50
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/06/2023
FR0013295623 C2 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3,75
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
Créances	Coupons et dividendes	276 148,76
Total des créances		276 148,76
Dettes	Frais de gestion	144 199,74
Total des dettes		144 199,74
Total dettes et créances		131 949,02

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	275 160 275,33	91,81
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	250 906 123,38	83,72
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	24 254 151,95	8,09
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	276 148,76	0,09
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-144 199,74	-0,05
CONTRATS FINANCIERS	-922 860,00	-0,31
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	-922 860,00	-0,31
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	25 355 822,01	8,46
DISPONIBILITES	25 355 822,01	8,46
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	299 725 186,36	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			250 906 123,38	83,72
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			250 906 123,38	83,72
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			250 906 123,38	83,72
TOTAL FRANCE			226 658 476,05	75,63
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	204 220	2 210 068,84	0,74
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	8 867	1 372 168,25	0,46
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	4 750	9 310 000,00	3,11
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	51 262	7 307 910,72	2,44
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	78 485	12 851 133,90	4,29
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	89 046	1 531 145,97	0,51
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	373 174	19 692 391,98	6,57
FR0000120321 L'OREAL	EUR	36 224	15 212 268,80	5,08
FR0000120503 BOUYGUES	EUR	31 554	969 969,96	0,32
FR0000120578 SANOFI	EUR	171 086	16 701 415,32	5,57
FR0000120628 AXA	EUR	280 318	7 553 168,51	2,52
FR0000120644 DANONE	EUR	96 286	5 355 427,32	1,79
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	30 949	6 189 800,00	2,07
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY	EUR	37 739	32 270 618,90	10,77

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000121329 THALES	EUR	16 004	2 170 142,40	0,72
FR0000121485 KERING	EUR	11 230	5 648 690,00	1,88
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	46 972	7 964 572,32	2,66
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	85 652	14 026 371,52	4,68
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	91 199	2 621 971,25	0,87
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	70 199	3 884 812,66	1,30
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	23 270	3 958 227,00	1,32
FR0000125486 VINCI	EUR	80 659	8 538 561,74	2,85
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	34 265	2 525 330,50	0,84
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	121 091	2 888 020,35	0,96
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	166 611	9 513 488,10	3,17
FR0000131906 RENAULT	EUR	31 046	1 192 942,55	0,40
FR0000133308 ORANGE	EUR	279 267	2 995 417,84	1,00
FR0010208488 ENGIE	EUR	273 931	4 202 101,54	1,40
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	47 651	1 308 019,95	0,44
FR0010307819 LEGRAND	EUR	40 017	3 563 113,68	1,19
FR0010908533 EDENRED	EUR	37 433	2 264 696,50	0,76
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	35 876	1 207 586,16	0,40
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	16 649	793 491,34	0,26
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	99 966	3 971 649,18	1,33

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	107 103	2 891 781,00	0,96
TOTAL LUXEMBOURG			3 036 074,68	1,01
FR0014000MR3 EUROFINS SCIENTIFC	EUR	18 763	1 060 484,76	0,35
LU1598757687 ARCELORMITTAL	EUR	78 992	1 975 589,92	0,66
TOTAL PAYS-BAS			21 211 572,65	7,08
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	95 595	4 285 045,88	1,43
NL0000235190 AIRBUS	EUR	88 653	11 627 727,48	3,88
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	330 061	5 298 799,29	1,77
TOTAL Titres d'OPC			24 254 151,95	8,09
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			24 254 151,95	8,09
TOTAL FRANCE			24 254 151,95	8,09
FR0010455808 CM-AM PEA SECURITE (RC)	EUR	2 223,487	24 254 151,95	8,09
TOTAL Contrats financiers			-922 860,00	-0,31
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			-922 860,00	-0,31
TOTAL Engagements à terme fermes			-922 860,00	-0,31
TOTAL FRANCE			-8 202 896,85	-2,74
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	963 876	963 876,00	0,32
MARF.USD Appels marge futures	USD	-10 000 032,5	-9 166 772,85	-3,06
TOTAL AUTRES PAYS			7 280 036,85	2,43
ESXXU3F00002 Mini SP500- 0923	USD	1 451	9 166 772,85	3,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FCE1N3F00002 CAC40-EOP 0723	EUR	-3 418	-1 886 736,00	-0,63

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

CM-AM Indiciel Amerique 500

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

CM-AM Indiciel Amerique 500

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du FCP CM-AM Indiciel Amerique 500 ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM Indiciel Amerique 500 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

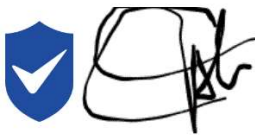
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 05 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield-shaped logo with a white checkmark inside, followed by a handwritten signature in black ink.

Olivier GALIENNE

A handwritten signature in black ink that reads "Jean Marc LECAT".

Jean-Marc LECAT